

## Le communiqué officiel du conseil des ministres

*Le conseil des ministres s'est réuni, vendredi après-midi 1<sup>er</sup> février, à l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :*

### ● Développement des nouvelles technologies dans le domaine culturel

Le ministre de la culture, de la communication et des grands travaux a présenté une communication sur le développement des nouvelles technologies dans le domaine culturel.

1) Les technologies nouvelles peuvent être mises au service de la connaissance du patrimoine culturel.

Des banques d'images documentaires sont constituées ; elles pourront être consultées à distance grâce, notamment, au réseau NUMERIS de France Télécom. Ainsi, le projet « télémuséum » permettra de tenir des conférences interactives sur l'histoire de l'art, et la banque d'images de la bibliothèque publique d'images du centre Georges-Pompidou pourra être consultée à distance. Des vidéodisques d'archives ou de collections d'art sont édités ; les collections publiques d'art contemporain feront l'objet du programme « vidéomuséum ».

Ces technologies modernes trouvent également leur emploi dans la conservation du patrimoine. Tel est le cas du nettoyage des monuments historiques au laser ou des procédés de conservation des papiers mis en œuvre par la Bibliothèque nationale avec l'aide du centre national de la recherche scientifique.

Les crédits publics consacrés aux programmes européens de recherche sur la conservation des monuments et l'informatisation des images du patrimoine seront triplés.

2) La création artistique peut également être enrichie par le recours aux technologies nouvelles.

L'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique a mis au point une station de composition musicale assistée par ordinateur. La France occupe une des premières places en matière d'images de synthèse et d'animation par ordinateur. Le développement de logiciels d'aide à la création artistique et musicale et la création d'un centre de ressources spécialisées de niveau international pour l'utilisation des nouvelles technologies dans les arts plastiques seront soutenus.

Un pôle de recherche sera constitué autour du centre national d'étude des télécommunications, consacré aux usages sociaux et culturels des nouvelles technologies de l'information.

